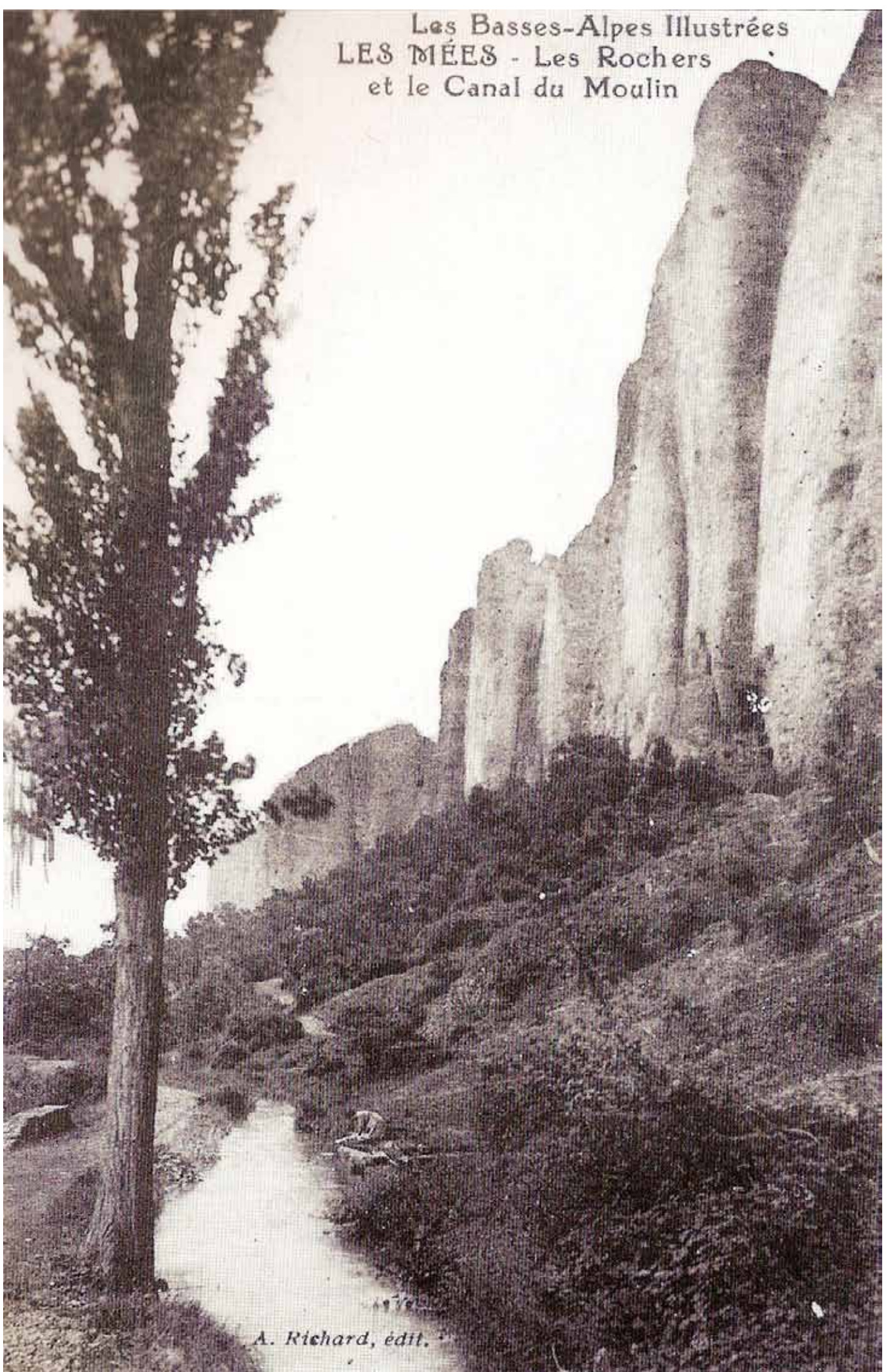


Les Basses-Alpes Illustrées
LES MÉES - Les Rochers
et le Canal du Moulin



A. Richard, édit.

Les Rochers et le Canal du Moulin

LES CANAUX D'ARROSAGE AUX MEES

Huit cents ans de conquête de l'eau

“Cette rivière (La Durance) qui pourrait par des ouvrages de l'art bien ordonnés faire la richesse et le bonheur des contrées qu'elle parcourt, abandonnée à elle-même et à son cours changeant et capricieux, fait le malheur et le désespoir de leurs habitants. Il n'est pas un débordement de cette rivière qui n'enlève à l'agriculture des portions considérables d'un terrain précieux et très productif”.

(Jean-Jacques ESMIEU-1803- chapitre 5 - Rivières, navigation et canaux d'arrosage..., page 156)



Canal de fuite du Moulin des Mées - Quartier de Taura

- I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE -

La commune des Mées s'allonge en rive gauche de la Durance depuis son confluent avec la Bléone sur une quinzaine de kilomètres.

La Durance a façonné toute cette vallée, qui lui doit tout : ses riches alluvions et l'eau qui les irrigue. Mais ces eaux il a fallu les gagner par des luttes continuelles dont l'homme n'est pas toujours sorti vainqueur . La Durance a mangé avidement prises d'eau, terres, maisons et ponts, avant de retrouver, au XXe siècle, un certain calme.

Si l'on s'est servi des eaux de la Durance, de la Bléone, si l'on a construit des canaux, des aqueducs c'est pour, à l'origine, utiliser l'énergie hydraulique et faire fonctionner des moulins à blé ou à foulon puis à huile aux XIXe et XXe siècles.

Les romains un peu avant notre ère utilisaient cette énergie simplement pour actionner une roue et une meule, voire une chaîne de moulins comme à Barbegal à Fontvieille (Bouches du Rhône) au milieu du IIe siècle. Il semble qu'après la période romaine, ce n'est que vers les Xe et XIe siècles que les moulins hydrauliques se multiplient.

Parmi les plus anciennes traces écrites mentionnant un moulin et son canal, en Provence, nous trouvons le canal de Saint Julien à Cavaillon prenant son eau dans la Durance dès 1171. En 1235 l'évêque de Cavaillon, Rostaing, autorise les riverains à utiliser l'eau du canal pour irriguer. A cette même époque vers 1170 un moulin à farine existait à l'Escale. (*Jean-Jacques ESMIEU-1803- chapitre 5 - Rivières, navigation et canaux d'arrosage..., page 146*)

Si l'on ne trouve pas de trace écrite, cela ne signifie pas qu'avant ces dates les moulins n'existaient pas. Ils pouvaient être établis à proximité de la Durance, avec un canal très court, car jusqu'au XIVe siècle, la Durance était beaucoup plus paisible elle était même navigable jusqu'à Sisteron. A l'Escale, la station fluviale du Bourguet établie au 1e siècle avant Jésus-Christ confirme sa navigabilité et dans une charte de 1190 du cartulaire de Saint Victor (citée par Guy Barruol dans : *La Durance de long en large*, AL. p. 38) l'Abbé du monastère de l'Escale obtient que les bateaux des moines de Saint-Victor ne paient pas de droits.

Le terroir des Mées était traversé par trois canaux principaux : le canal du moulin des Mées, prenant son eau dans la Bléone, le canal du moulin de Dabisse et le début du canal du moulin d'Oraison, captent celle de Durance. Chaque canal était attaché à un moulin à farine auquel il apportait sa force motrice tout en permettant l'arrosage le long de son parcours.

Vers le début du XIXe siècle, ces trois canaux sont reliés pour une utilisation plus intensive de leurs eaux. A ces trois canaux principaux s'ajoutent le canal du Thor utilisant les eaux perdues du canal du moulin des Mées, et à la fin du XIXe siècle le canal des Pourcelles utilisant les eaux restantes du canal du Thor et du canal du moulin de Dabisse.

Deux autres petits canaux utilisent des eaux de source : en amont du village des Mées le canal du Trou de Laurent et entre Dabisse et les Pourcelles, le canal des Jonquières.

Au XIXe siècle des projets importants pour arroser cette rive gauche de la Durance sont présentés mais aucun n'est concrétisé.

Vers le milieu du XXe siècle, avec la construction du canal usinier EDF pour l'usine hydroélectrique d'Oraison, tous ces canaux seront alimentés depuis ce grand canal, annulant ainsi les problèmes de prise d'eau et permettant d'augmenter encore les surfaces arrosables, notamment en créant des réseaux sous pression.

Aujourd'hui, chaque canal est régi par une Association Syndicale Autorisée (ASA) et tous ces canaux sont regroupés au sein d'une Union des ASA de la Bléone à l'Asse.



Canal du Moulin des Mées - Tronçon bétonné